

64^{ÈME}

CONGRÈS DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES

DE LA COMPTABILITÉ
À LA FINANCE
LA RELANCE
PAR LA CONFIANCE

NOUVELLE OFFRE DE CONSEILS

Dossier Normé

**L'INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE :**
DEUX NOUVELLES
MISSIONS POUR
L'EXPERT-COMPTABLE

**LES ALERTES
PROFESSIONNELLES**

FINAN
CEMENT DE LA
COMPÉTITIVITÉ



SOMMAIRE

- FICHE 1 :** PLAN DES INTERVENTIONS AU COURS DE L'ATELIER
- FICHE 2 :** DÉFINITION DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
(HISTORIQUE ET ACTEURS DE L'IE)
- FICHE 3 :** QUESTIONNAIRE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
ADAPTÉE AUX TPE/PME
Phase offensive : opportunités de développement
- FICHE 4 :** QUESTIONNAIRE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
ADAPTÉE AUX TPE/PME
Phase défensive : approche des risques, facteurs de vulnérabilité
- FICHE 5 :** LISTE D'EXEMPLES D'OUTILS DE VEILLE GRATUITS
- FICHE 6 :** PLAN DE COMPTES "INTELLIGENT"
- FICHE 7 :** FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ ISSUS DES COMPTES ANNUELS
- FICHE 8 :** CINQ INDICATEURS DE VEILLE
- FICHE 9 :** QUEL FINANCEMENT POUR CETTE NOUVELLE MISSION ?
- FICHE 10 :** PLAQUETTE DU SERVICE DE COORDINATION À
L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE :
"VOUS AVEZ DIT INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ?"

Première
mission de
l'expert-comptable

Deuxième
mission de
l'expert-comptable

Site internet des Pouvoirs Publics : www.ie.bercy.gouv.fr

Site internet du CSOEC dédié à l'IE : www.intelligence-experts.fr

- > **Rapporteur général en charge de ce pôle :** Agnès Bricard
- > **Rapporteur délégué responsable de ce pôle :** Pierre Prêjean
- > **Responsable d'atelier :** Arezki Mahiout

64^{ème} Congrès de l'Ordre des Experts-Comptables

De la comptabilité à la finance
La relance par la confiance

DOSSIER TECHNIQUE :

L'intelligence économique :
Deux nouvelles missions pour l'expert-comptable

Cet atelier appartient au pôle : « financement de la compétitivité »

Rapporteur général en charge de ce pôle : Agnès Bricard

Rapporteur délégué responsable de ce pôle : Pierre Préjean

Responsable d'atelier : Arezki Mahiout





SOMMAIRE

- Fiche 1** : Plan des interventions au cours de l'atelier
- Fiche 2** : Définition de l'intelligence économique (historique et acteurs de l'IE)
- Fiche 3** : Questionnaire d'intelligence économique adaptée aux TPE/PME
Phase offensive : opportunités de développement
- Fiche 4** : Questionnaire d'intelligence économique adaptée aux TPE/PME
Phase défensive : approche des risques, facteurs de vulnérabilité
- Fiche 5** : Liste d'exemples d'outils de veille gratuits
- Fiche 6** : Plan de comptes « intelligent »
- Fiche 7** : Facteurs de vulnérabilité issus des comptes annuels
- Fiche 8** : Cinq indicateurs de veille
- Fiche 9** : Quel financement pour cette nouvelle mission ?
- Fiche 10** : Plaquette du Service de Coordination à l'intelligence Economique : « Vous avez dit intelligence économique ? »

Première
mission de
l'expert-
comptable

Deuxième
mission de
l'expert-
comptable

Site internet des Pouvoirs Publics : www.ie.bercy.gouv.fr

Site internet du CSOEC dédié à l'IE : www.intelligence-experts.fr



Fiche technique 1

Plan des interventions au cours de l'atelier



L'intelligence économique : Deux nouvelles missions pour l'expert-comptable

Rapporteur général en charge du pôle "financement de la compétitivité" :

Agnès Bricard

Rapporteur délégué responsable du pôle "financement de la compétitivité" :

Pierre Préjean

Responsable d'atelier :

Arezki Mahiout

Déroulé de l'exposé de l'atelier

Thème développé	Durée Exposé	Animateurs
L'IE, une démarche au service de la compétitivité des entreprises	15	Cyril Bouyeure (SCIE)
<p>Première mission de l'expert-comptable :</p> <p><u>Adapter la démarche d'IE aux TPE/ PME pour accroître leur compétitivité :</u></p> <p>- le partenariat CSOEC-SCIE. Questionnaires à dérouler : Volet Offensif -> Opportunités de développement. Volet défensif -> Facteurs de vulnérabilité. Restitutions</p> <p>- L'IE, instrument de compétitivité : les outils de veille</p>	30	<p style="text-align: center;">Rémy Reinhardt (EC) : questionnaires + restitution expérimentation (20 min)</p> <p style="text-align: center;">Cyril Bouyeure (SCIE) : 10 min</p>
<p>Deuxième mission de l'expert-comptable :</p> <p><u>Mettre en place des alertes professionnelles à partir d'une cartographie des risques :</u></p> <p>1/ Le plan de comptes intelligent</p> <p>2/ Les facteurs de vulnérabilité issus des comptes annuels</p> <p>3/ Les 5 indicateurs de risque retenus pour la TPE</p>	30	<p style="text-align: center;">Stéphane Cohen (EC) : 10 min</p> <p style="text-align: center;">Serge Monbec (DGFIP) : 10 min</p> <p style="text-align: center;">Boris Sauvage (ANECS) : 10 min</p>
Prospective : quel financement pour cette nouvelle mission ?	10	Arezki Mahiout (EC)
Questions / Réponses	5	
	90	



Fiche technique 2

Définition de l'intelligence économique (historique et acteurs de l'IE)

Éléments issus de l'étude réalisée par Agnès Bricard intitulée « l'intelligence économique au service des entreprises » (cette étude est disponible sur le site www.intelligence-experts.fr) et du dossier SIC du numéro de juillet/août 2009



L'intelligence économique : une politique publique au service des entreprises

- **Une origine** : l'Intelligence Economique est une politique publique voulue par l'Etat, décidé à mettre ses moyens au service de l'économie et à prendre les mesures nécessaires à la préservation des intérêts à long terme de la nation. Reposant notamment sur une mutualisation d'informations publiques et privées, le succès d'une démarche d'Intelligence Economique passe par l'adhésion de tous les acteurs économiques

- **Une définition** : l'Intelligence Economique recouvre à la fois l'anticipation, la protection de l'information et le lobbying

- L'anticipation grâce à la veille qui peut prendre différentes formes (environnementale, juridique, concurrentielle, technologique, commerciale, comptable et financière), mais qui est toujours au service d'une stratégie,
- La protection de l'information et de manière plus large de l'ensemble des savoir-faire et des actifs stratégiques appartenant à une organisation (dépôt à l'INPI, mise en place de contrats d'assurance spécifiques, sécurisation des systèmes d'information, ...),
- Le lobbying et la communication d'influence

- **Un principe** : l'Intelligence Economique est une démarche, un état d'esprit qui concerne tous les acteurs de l'économie. Trop souvent associée aux grands groupes, elle concerne toute personne à la tête d'une organisation publique, privée ou associative, tout dirigeant d'entreprise, d'organisme, d'administration, quelle que soit la taille et l'activité de ceux-ci. Les experts-comptables ont un rôle à jouer pour encourager son développement dans les PME.

- **Une méthode** : l'Intelligence Economique consiste avant tout à mettre en place la bonne organisation ainsi que les bons outils et à acquérir les bons réflexes pour collecter l'information, l'analyser et la transformer en connaissance qui sera diffusée aux bons acteurs sans omettre de la sécuriser.

L'intelligence économique : historique

Après le Japon dans les années 1970 et les Etats-Unis à la fin des années 1980, la France s'est lancée à son tour dans la démarche d'intelligence économique à compter des années 90, à la suite de tentatives de prise de contrôle de sociétés françaises sensibles et de l'activité de fonds d'investissements étrangers agressifs. Sic en retrace l'historique.

Ce mouvement s'est produit par l'intervention de responsables dans des secteurs aussi divers que la défense nationale, le réseau consulaire et celui de l'entreprise et de quelques universitaires. Ces personnes ont clairement perçu l'essor de l'économie de la connaissance et le fait que les technologies de l'information modifiaient les conditions des prises de décision et appelaient de nouveaux modes de pensée et d'action.

Chronologie de l'intelligence économique de 1994 à 2005

En 1994, le rapport du commissariat général du plan « Intelligence économique et stratégie des entreprises », appelé également rapport Martre (son auteur est un ancien PDG de l'aérospatiale), apporte la légitimité de l'Etat à ces nouvelles pratiques et préconise la mise en place d'une politique publique d'intelligence économique. En avril 1995 est créé le Comité pour la Compétitivité et la Sécurité Économique (CCSE), placé auprès du Premier ministre et comprenant sept membres élus pour deux ans. Le CCSE ne s'est plus réuni à compter de 1997.

En 2002, l'intelligence économique réapparaît dans une circulaire du Minefi concernant la Défense économique et précisant le rôle des différents acteurs régionaux (notamment les préfets) impliqués dans sa mise en œuvre.

Les neuf années qui séparent la publication du rapport Martre de celui proposé en juin 2003 par le député Bernard Carayon, « Intelligence économique, compétitivité

et cohésion sociale », et adressé au Premier ministre, sont marquées par la constitution de cercles formels et informels, adossés parfois à l'Etat tels que les groupes « intelligence économique » de l'IHEDN ou de l'INHES, parfois à des associations comme SCIP France (Association des professionnels de la veille et de l'intelligence économique en entreprise), l'AFDIE (Association Française pour le Développement de l'Intelligence Économique), ou des "think tanks", tels que le CEPS (Centre d'Étude Prospective et Stratégique).

En 2005, le ministère de l'Intérieur publie une circulaire sur l'intelligence économique appliquée aux territoires créant l'intelligence économique territoriale et prévoyant des schémas régionaux d'intelligence économique pilotés par les préfets de région.

Dispositif opérationnel

La principale conséquence du rapport Carayon est la création d'un dispositif public d'intelligence économique, avec à sa tête un Haut Responsable à l'Intelligence Economique (HRIE) au sein du secrétariat général de la Défense nationale, rattaché au

Premier ministre. Ce poste a été occupé du 1^{er} janvier 2004 à avril 2009 par Alain Juillet, chargé de la mise en place de responsables de l'intelligence économique dans divers ministères (Affaires étrangères, Economie et Finances, Agriculture, Défense, Intérieur, Recherche et Environnement, et Développement durable). Le dispositif repose également sur un réseau territorial avec, auprès des TPG de région, un chargé de mission régional à l'intelligence économique (CRIE), qui dépend du Service de Coordination à l'Intelligence Économique (SCIE) du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Une réforme de ce dispositif pour le rendre plus performant est en cours, avec au plus haut niveau, le remplacement vraisemblable de la structure du HRIE par une "délégation interministérielle" et, concernant les 22 CRIE, le rattachement de ce réseau territorial aux futures Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) qui fusionneront sept administrations déconcentrées de l'Etat d'ici 2010. ■

Les priorités d'action

- ▶ Le soutien aux entreprises
- ▶ La définition d'une réglementation sur le droit du secret des affaires
- ▶ La mise en place d'une intelligence territoriale permettant aux PME d'accéder à l'information stratégique

“ Les experts-comptables pourront prodiguer des conseils en matière d'intelligence économique, proposer une aide et orienter les entreprises vers les services spécialisés des pouvoirs publics. ”

Les acteurs de l'intelligence économique



Organisation en place à fin juin 2009

DEUX QUESTIONS À :

Claude Reisman, trésorier payeur général de la région Nord-Pas-de-Calais et du département du Nord

Sic : En votre qualité de TPG de la région Nord-Pas-de-Calais, quelle part prenez-vous à la démarche régionale de l'intelligence économique ?

C.R. : Une part significative puisque le préfet de région a confié en février 2005 au trésorier-payeur général, la coordination, sous son autorité, du volet offensif du schéma régional de l'IE qu'il coprésidé avec le président du Conseil régional. Ce schéma dispose d'un comité de pilotage qui définit et suit la mise en œuvre du programme triennal d'action, que mettent en œuvre deux structures opérationnelles l'une défensive, l'autre le Groupe Actions - Projets Intelligence Économique Territoriale (GAPIET) placé sous ma responsabilité et que j'anime avec l'aide du chargé de mission régional à l'IE (CRIE) dans trois

domaines : le soutien aux entreprises, la formation et la communication. Depuis quatre ans, le GAPIET favorise avec une efficacité croissante la diffusion de la culture, des méthodes et des outils de l'IE dans le tissu économique et notamment en direction des PME et des six pôles de compétitivité présents dans le Nord-Pas-de-Calais.

Sic : Une déclinaison comptable et financière de l'intelligence économique est-elle mise en œuvre dans votre région ?

C.R. : Absolument et je m'en réjouis car le Nord-Pas-de-Calais est l'une des premières régions à avoir expérimenté le partenariat conclu l'an dernier entre le Conseil Supérieur de l'Ordre et le service de coordination ministérielle à l'Intelligence économique. Le Nord-Pas-de-Calais compte

800 experts-comptables touchant environ 4 000 collectivités et près de 100 000 entreprises auxquelles ceux-ci pourront, dans un proche avenir, prodiguer des conseils en matière d'IE, proposer une aide et orienter vers les opérateurs et les services spécialisés des pouvoirs publics.

Au plan local, nous avons prévu de conforter les liens que nous avons noués au fil du temps dans le cadre d'une convention de partenariat élargi.

Retrouvez l'interview de Claude Reisman dans son intégralité, ainsi que l'interview d'Alain Salessy, responsable de la Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Languedoc-Roussillon, sur le site du Comité intelligence économique de l'Ordre des Experts-Comptables, <http://www.intelligence-experts.fr/>



“ L'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique utile aux acteurs économiques. ”

TROIS QUESTIONS À :

Rémy Pautrat, préfet honoraire de région, président de l'IERSE

Sic : En quoi l'intelligence économique favorise-t-elle le développement des PME ?

R.P. : La crise financière en accélérant les mutations du monde économique, soumet les entreprises à de nouveaux rapports de force. Or, si les grands groupes peuvent détecter les menaces, les PME sont plus vulnérables face aux assauts concurrentiels.

L'intelligence économique consiste en la maîtrise et la protection de l'information stratégique utile aux acteurs économiques. Elle poursuit trois objectifs : la veille, la sécurité et l'influence. C'est avant tout une culture de l'anticipation qui permet aux entreprises de comprendre leur

environnement pour mettre en place des actions stratégiques. Les PME sont le moteur de notre économie, elles doivent donc s'approprier la culture, les outils et méthodes de l'intelligence économique.

C'est l'objet même de la politique publique d'intelligence territoriale développée par l'Etat depuis 2005.

Sic : Quel est le rôle de l'Etat dans la conduite de la politique d'intelligence territoriale ?

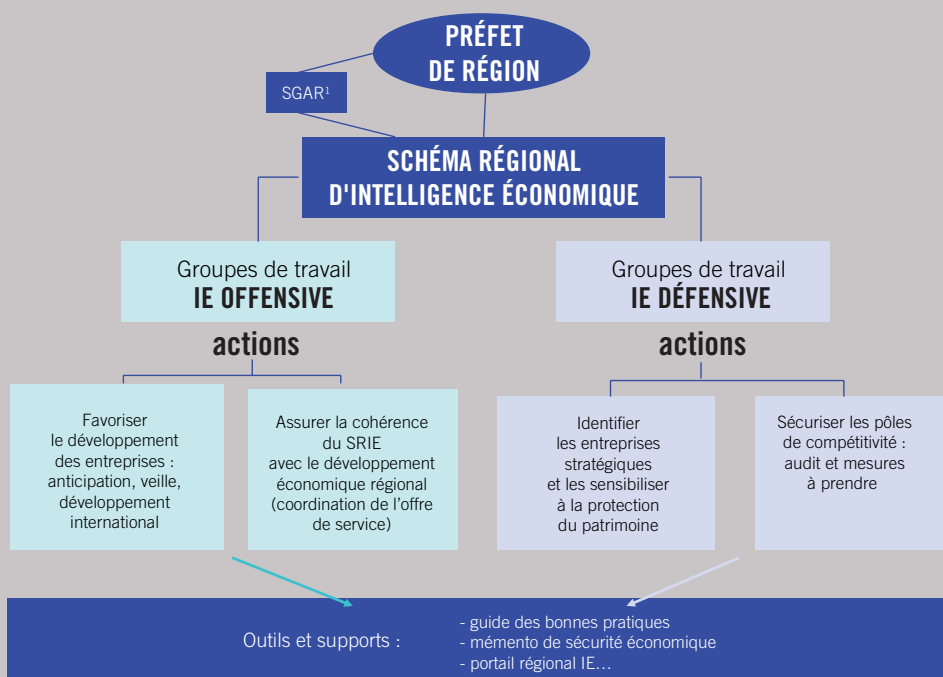
R.P. : La compétitivité des PME dépend avant tout de notre capacité collective à créer de la connaissance. L'Etat doit donc diffuser et partager l'information avec l'en-

semble des acteurs du dynamisme régional en suscitant des partenariats entre l'administration, les collectivités, les entreprises et les centres d'expertise régionaux. Cette synergie s'illustre parfaitement au sein des pôles de compétitivité.

Sic : Comment l'intelligence économique se concrétise-t-elle au sein des entreprises ?

R.P. : Cette discipline réside d'abord dans la mise en place d'un dispositif de veille pour décrypter l'environnement et détecter les opportunités. Les entreprises doivent également sécuriser leur patrimoine et créer des réseaux d'influence pour favoriser leur expansion.

Administration territoriale en matière d'intelligence économique



I. Secrétariat Général des Affaires Régionales.



Fiche technique 3 : première mission de l'expert-comptable

Questionnaire d'intelligence économique adaptée aux TPE/PME :

Phase offensive : opportunités de développement

Document établi en collaboration avec le Service de Coordination
à l'Intelligence Economique (Bercy), dirigé par Cyril Bouyeure

La maîtrise des informations

Toute reproduction et utilisation de la présente publication, partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, destinée à une utilisation collective, sont interdites sans les autorisations du Service de Coordination à l'Intelligence Economique (Bercy) et du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

IE OFFENSIVE

1/ Avant de se lancer dans la recherche d'information

L'intelligence économique nécessite une volonté des dirigeants de l'entreprise et une réflexion préalable concernant sa stratégie et ses besoins d'information. C'est une démarche structurée à la portée de toutes les entreprises, qui n'utilise que des moyens légaux : faire de l'intelligence économique ne consiste pas à faire de l'espionnage.

Elle s'appuie sur les compétences, les connaissances et la mémoire détenues dans l'entreprise. Elle nécessite une organisation, même élémentaire, et des moyens pour collecter efficacement et valoriser les informations essentielles à l'activité de l'entreprise.

1 - Identifiez-vous régulièrement les évènements pouvant avoir une incidence votre entreprise ? (arrivée de nouveaux produits ou concurrents, changement du comportement de vos clients, modification des normes et réglementations, sauts technologiques, départ à la retraite de collaborateur, délocalisation de fournisseur).

OUI	En partie	NON	OUI : Comment ? / En partie, NON : Pour quelles raisons ?			
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé		Priorité
			NON			Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser			

2 - Avez-vous recensé les sources d'information internes et organisé leur gestion ? (savoir-faire du personnel, contacts des commerciaux, rapports du service après-vente, interprétation des données comptables et financières).

OUI	En partie	NON	Raisons			
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé		Priorité
			NON			Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser			

3 - Disposez-vous d'outils de collecte d'information ? (veille sur Internet, abonnement à des bases de données, dispositif d'exploitation des revues professionnelles, des lettres d'information, fiches standardisée pour les visites de salons, rapports d'étonnement formalisés).

OUI	En partie	NON	Raisons			
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé		Priorité
			NON			Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser			

4 - Cherchez-vous à créer et entretenir des réseaux hors de votre entreprise afin de disposer de sources d'information utiles et diversifiées ? (*organisations professionnelles, amicale de dirigeants, association d'anciens élèves, clubs de réflexion, chambres consulaires, administration, pôles de compétitivité, centres techniques industriels*).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

5 - Développez-vous une culture de l'information dans votre entreprise ? (*sensibilisation du personnel à la valeur des informations, préparation des visites de salon et restitution systématique, organisation des échanges d'informations, forums sur l'intranet, boîte à idées, etc.*).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

2/ Les informations utiles à rechercher

Pour rester compétitive l'entreprise doit :

- créer des éléments de différenciation vis-à-vis de ses concurrents,
- comprendre et anticiper les modifications de son environnement,
- accéder à de nouveaux marchés,
- favoriser l'innovation et la créativité.

Pour cela elle a besoin de disposer d'informations sur elle-même, ses clients, ses concurrents, ses partenaires et les évolutions de son environnement.

Si la plupart de ces informations sont disponibles et accessibles de façon ouverte, dans ses recherches l'entreprise doit prendre en compte la surabondance et la dispersion des données.

6 - Recherchez-vous les informations pour apprécier le positionnement et l'image de votre entreprise et de ses produits et services ? (*avis des clients, des fournisseurs, des acheteurs sur les prix et la qualité, citations dans les articles de presse, notoriété sur les forums Internet, études réalisées par des prestataires extérieurs*).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

7 - La collecte d'informations sur vos clients est-elle formalisée ? (*évolutions de leurs attentes, de leur situation financière, études des annonces de marchés publics, identification de nouveaux débouchés, de nouveaux marchés géographiques*).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

8 - Avez-vous mis en place un dispositif pour suivre vos concurrents ? (recensement, informations sur leurs produits, activités, stratégies, anticipation des nouveaux entrants, des produits de substitution)

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

9 - Recherchez-vous des informations sur vos fournisseurs, sous-traitants et partenaires ? (appréciation de votre niveau de dépendances et identification d'offres alternatives, situation financière, structure du capital et stratégie de vos principaux fournisseurs et partenaires,).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

10 - Assurez-vous des veilles sur les sujets pouvant impacter votre entreprise ? (norme et réglementation, évolutions technologiques, circuits de distribution, comportement des consommateurs, des acheteurs, des financiers, etc.).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

Au delà d'une veille constante sur des thématiques précises, l'intelligence économique consiste à structurer les recherches d'information ponctuelles et ciblées, indispensables pour réduire les incertitudes avant de prendre une décision importante (investissement, choix d'un partenaire, suivi d'un projet, gestion de crise).

11 - Pour les recherches ponctuelles d'information, vous appuyez-vous sur un plan de renseignement ? (description des besoins, identification du responsable de la recherche, date limite du livrable, moyens disponibles pour la recherche, mots clés définissant le sujet, niveau de confidentialité associé au projet)

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

3/ Après avoir trouvé les informations utiles

Apprécier la fiabilité et la pertinence des sources est indispensable pour éviter de se faire intoxiquer ou de baser ses décisions sur des données erronées ou désuètes, voire des rumeurs. Valider (croiser), hiérarchiser, synthétiser les données recueillies, sont nécessaires pour donner tout son sens et toute sa valeur à l'information utile.

12 - Les résultats des différentes veilles sont-ils valorisés ? (validation par croisement, sélection des données pertinentes, analyse des signaux faibles, synthèses de l'ensemble des éléments trouvés).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

La valeur de l'information utile dépendra également de la capacité de l'entreprise à faire circuler l'information de manière adaptée (la bonne information au bon format, au bon moment, aux bonnes personnes) dans et hors de l'entreprise.

13 - La diffusion de l'information au sein de votre entreprise est-elle organisée ? (intranet, bases de données internes, panneaux d'affichage, liste de diffusion, dispositif pour obtenir des éléments complémentaires, capitalisation des résultats de la recherche et des sources).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

14 - Développez-vous des partenariats, avec des entreprises proches en terme géographique ou d'activité ? (échange d'informations, mise en commun de compétences, participation collective à des salons, collaborations pour des projets d'innovation, structure commune)

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

15 - Menez-vous des actions d'influence pour préserver les intérêts de votre entreprise ? (organismes de normalisation, organisations professionnelles, clubs de dirigeants, décideurs publics locaux).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		



Fiche technique 4 : première mission de l'expert-comptable

Questionnaire d'intelligence économique adaptée aux TPE/PME :

Phase défensive : *approche des risques, facteurs de vulnérabilité*

Document établi en collaboration avec le Service de Coordination
à l'Intelligence Economique (Bercy), dirigé par Cyril Bouyeure

La protection des informations

Toute reproduction et utilisation de la présente publication, partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, destinée à une utilisation collective, sont interdites sans les autorisations du Service de Coordination à l'Intelligence Economique (Bercy) et du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables

IE DEFENSIVE

1/ L'organisation générale de la protection de l'information

L'entreprise doit concilier la nécessité de communiquer des informations et de préserver certaines d'entre elles. Cette protection a un coût et représente une contrainte pour l'organisation et la vie de l'entreprise.
Pour pouvoir adopter les mesures en fonction des préjudices potentiels, l'entreprise doit identifier les informations sensibles qu'elle détient et connaître les menaces potentielles et ses vulnérabilités.

Pour être efficace la politique de sécurité de l'information nécessite une réflexion préalable et une cohérence d'ensemble du dispositif de protection. Si des moyens techniques sont souvent nécessaires, la protection repose aussi sur l'organisation mise en place et sur les comportements individuels. Par la formation, l'entreprise accroît son niveau de confiance dans l'aptitude de ses employés et de ses interlocuteurs externes, à préserver la confidentialité des informations qu'elle leur confie.

1 - Avez-vous recensé les informations stratégiques détenues par votre entreprise ? (fichiers clients, capacités de production, circuits de distribution, plan marketing, orientations stratégiques, travaux de recherche, données financières, etc.) .

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI	Besoin exprimé			Priorité
	NON				Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser				Échéances

2 - Identifiez-vous les risques pesant sur vos informations sensibles (vols, destructions, captations, contrefaçons, rumeurs, etc.) **et connaissez-vous vos obligations en matière de protection des données ?** (protection des données personnelles, respect des droits des personnes, conservation des données).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI	Besoin exprimé			Priorité
	NON				Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser				Échéances

3 - Avez-vous formalisé une politique de protection des informations sensibles dans votre entreprise ? (sensibilisation du personnel, désignation et formation de responsables sécurité, élaboration et documentation des règles à respecter, des contrôles à réaliser, des traitements des incidents, gestion des droits d'accès)

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI	Besoin exprimé			Priorité
	NON				Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser				Échéances

4 - Sensibilisez-vous votre personnel et vos partenaires aux problèmes de sécurité de l'information ? (mise en garde contre les indiscretions, les vols de portable, les réponses aux enquêtes commerciales, les risques de divulgation lors de salons).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI		Besoin exprimé		Priorité
	NON				Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser			Échéances	

5 - Avant de lancer un projet important, traitez-vous les aspects relatifs à la sécurité des informations ? (qui sera informé ? comment circuleront et seront conservées les informations ? quelle politique de communication sera associée au projet ?).

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI		Besoin exprimé		Priorité
	NON				Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser			Échéances	

2/ La protection juridique et contractuelle des informations

Pour sécuriser ses informations, l'entreprise a la possibilité d'utiliser les droits et titres de propriété intellectuelle (droit des brevets d'inventions, droit des dessins et modèles, certificats d'utilité, droit des marques, droit d'auteur) ou de mettre en œuvre des dispositifs particuliers (contrat d'assurances, clauses de confidentialité, charte de bonne conduite, règlement interne, manuel de procédure).

6 - Certaines de vos informations sensibles sont-elles protégées par des contrats d'assurance et/ou des moyens juridiques de la propriété intellectuelle ? (brevets, dépôts de marques, dessins, modèles, enveloppe Soleau, etc.)

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI		Besoin exprimé		Priorité
	NON				Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser			Échéances	

7 - Insérez-vous des clauses de confidentialité dans les contrats de travail du personnel ?

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI		Besoin exprimé		Priorité
	NON				Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser			Échéances	

8 - Lorsque que vous choisissez un prestataire, prenez-vous en compte sa capacité à protéger vos informations et faites vous, si cela est nécessaire, figurer des clauses de secret dans son contrat ?

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI		Besoin exprimé		Priorité
	NON				Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser			Échéances	

3/ La protection des données et des documents

La maîtrise des données nécessite de prendre à chaque étape de « la vie d'un document », des mesures de protection cohérentes avec le niveau de sensibilité identifié.

Les données financières et les dispositifs de communication, sources d'information importantes, seront particulièrement encadrés

9 - Avez-vous des procédures de sécurité adaptées à la sensibilité des documents ? (règles de classement, de marquage, d'exploitation, de diffusion, de conservation, de destruction)

OUI	En partie	NON	Raisons	
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI		Besoin exprimé	Priorité
	NON			Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser			Échéances

10 - Vos données financières, notamment les informations prévisionnelles, sont-elles sécurisées ? (appréciation de leur valeur, maîtrise de leur diffusion, de leur exploitation)

OUI	En partie	NON	Raisons	
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI		Besoin exprimé	Priorité
	NON			Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser			Échéances

11 - Contrôlez-vous la sensibilité des informations contenues dans vos supports de communication ? (documents de promotion, site web, lettre d'information).

OUI	En partie	NON	Raisons	
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI		Besoin exprimé	Priorité
	NON			Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser			Échéances

4/ La protection des locaux

Pour protéger ses informations, l'une des mesures essentielles est de limiter l'accès physique aux informations.

12 - les accès à vos locaux sont-ils contrôlés ? (organisation de l'accueil et du déplacement des visiteurs, détection et traitement des intrusions) **Avez-vous identifié et sécurisé les sites et/ou périmètres sensibles de votre entreprise ?** (moyens physiques et/ou humains, réglementation de la présence et de la circulation du personnel) ?

OUI	En partie	NON	Raisons	
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?	OUI		Besoin exprimé	Priorité
	NON			Norml/Haute
	Autres compétences internes et externes à mobiliser			Échéances

5/ La protection des systèmes et outils d'information et de télécommunication

L'information est très souvent dématérialisée pour être transmise ou conservée à l'aide d'un support numérique. C'est pourquoi, les entreprises ne peuvent pas aborder la sécurité de l'information sans se concentrer sur leur environnement numérique composé :

- des postes de travail informatique et serveurs (données, PABX, etc.) ;
- des applications (systèmes d'exploitation, suites bureautiques, logiciels métiers, etc.) ;
- des infrastructures de communication et de télécommunication (réseaux locaux, liaisons inter-sites, réseau téléphonique, accès Internet, liaison radio, etc.).

13 - Vos serveurs et postes de travail informatiques sont-ils équipés en logiciels et matériels de sécurité (antivirus, anti-spyware, pare-feu,) et les correctifs de sécurité sont-ils régulièrement appliqués ?

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

14 - Avez-vous sécurisé les moyens de télécommunication (PABX, étanchéité aux écoutes) et d'échanges à distance (Wi-fi, Extranet) de votre entreprise ?

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		

15 - Les données sensibles bénéficient-ils de moyens de protection renforcée ? (chiffrement, conservation sur des supports amovibles, utilisation sur du matériel non connecté au réseau)

OUI	En partie	NON	Raisons		
Souhaitez-vous engager une action avec votre expert-comptable ?			OUI	Besoin exprimé	Priorité
			NON		Norml/Haute
			Autres compétences internes et externes à mobiliser		



Fiche technique 5 : première mission de l'expert-comptable

Liste d'exemples d'outils de veille gratuits

Liste proposée par le Service de Coordination à l'Intelligence Economique (SCIE)

Avertissement :

Cette sélection est proposée à titre indicatif, selon un critère de simplicité d'usage et de pertinence des résultats. Elle représente une photographie très partielle de l'offre à un instant donné. Elle ne saurait engager la responsabilité du SCIE



Service de coordination à
l'intelligence économique

Recherche, veille sur le WEB : exemple d'outils gratuits

(pays d'hébergement du site, lorsque disponible)

NB : les outils indiqués en caractère gras sont interrogeables en français.

04/05/2009

1. OUTILS DE RECHERCHE SUR LE WEB			
Rechercher avec les moteurs de recherche généralistes	Exalead	http://www.exalead.com/	F
Affiner sa recherche	Google.fr/options	http://www.google.fr/options/	US
Méta-moteurs	Ixquick	http://www.ixquick.com/fra/	Pays-Bas
Choisir parmi plusieurs moteurs	Browsys.com/Finder	http://www.browsys.com/finder/	US
Comparer les résultats de plusieurs moteurs sur une page	Twingine	http://twingine.com/	Norvège
Classer les résultats par catégories	Clusty	http://www.clusty.com/	US
Cartographier visuellement les résultats	Kartoo	http://www.kartoo.com/	F
Utiliser les interfaces visuelles	Newsmap.jp	http://newsmap.jp/	Japon
Utiliser les moteurs participatifs	Wikipedia	http://fr.wikipedia.org/wiki/	US
Rechercher des vidéos, des images	Video.Google.Fr	http://video.google.fr/	US
Rechercher des informations sur des entités nommées	Zoominfo	http://www.zoominfo.com/	US
Rechercher dans les archives	Archive.org	http://www.archive.org/	US
Rechercher dans les fichiers partagés	Scribd	http://www.scribd.com/	US
Obtenir des informations sur un site Web	Faganfinder.com/urlinfo/	http://www.faganfinder.com/urlinfo/	Canada
Analyser le contenu des pages Web	Mozilla / Clearforest Gnosis	https://addons.mozilla.org/fr/firefox/addon/3999	US
Traduire les pages Web	Translate.Google	http://www.translate.google.com/	US
2. OUTILS DE VEILLE SUR LE WEB			
Personnaliser son moteur pour cibler les résultats	Google Rech.personnalisée	http://www.google.fr/coop/cse/	US
Etre alerté sur l'actualité sur ses sujets préférés	Google.Alertes	http://www.google.fr/alerts	US
Surveiller l'actualité depuis un portail	Wikio.fr	http://www.wikio.fr/	F
Surveiller la blogosphère et être alerté	Wasalive	http://fr.wasalive.com/	F
Surveiller le buzz	Popurls	http://popurls.com/	Autriche
Surveiller le micro-blogging, les forums etc	Search.twitter	http://search.twitter.com/	US
Rechercher dans les sites de partages de signets	Delicious	http://delicious.com/	US
Lire les flux RSS à partir de son navigateur	Microsoft Internet Explorer 7	http://www.microsoft.com/france/windows/ie/	US
Gérer et filtrer ses flux RSS sur un lecteur installé	Alertinfo	http://www.geste.fr/alertinfo/	F
Lire les flux RSS sur un lecteur en ligne	Google.com/reader	http://www.google.com/reader	US
Lire et classer ses flux sur un portail personnalisé en ligne	Netvibes	http://www.netvibes.com/	F
Organiser la collecte en ligne	Crossfeeds	http://www.crossfeeds.fr/	F
Surveiller les sites Web ne proposant pas de flux	Mozilla / Update Scanner	http://updatescanner.mozdev.org/fr/index.html	
Capter le contenu du Web	Htrack	http://www.htrack.com/page/1/fr/	F
Générer des flux RSS à partir d'un moteur de recherche	Feedmysearch	http://feedmysearch.com/	US
Générer des flux RSS à partir d'un Portail	News.webplanete.net	http://news.webplanete.net/	F
Organiser les flux RSS pour la diffusion	Xfruits	http://www.xfruits.com/?lg=fr	F
Diffuser les résultats de la veille sur un blog	Blogger	http://www.blogger.com/	US
3. RESSOURCES (répertoires, portails, moteurs spécialisés, bases de données ...)			
Répertoires de la presse en ligne	Allyoucanread	http://www.allyoucanread.com/	Canada
Annuaire sectoriels	Indexa.fr	http://www.indexa.fr/	F
Moteurs sectoriels	Usinenouvelle.com/web/	http://www.usinenouvelle.com/web/	F
Annuaire de services du Web 2.0	Lamooche	http://www.lamooche.com/	F
Informations sur les sociétés françaises	Societe.com	http://www.societe.com/	F
Informations sur les sociétés étrangères	Hoovers	http://www.hoovers.com/	US
Informations sur les marques de produits	Visiobrand	http://www.visiobrand.com/	Suisse
Informations sur les salons, les conférences ...	Forumexpo.fr/	http://www.forumexpo.fr/	F
Portails juridiques	Legifrance	http://www.legifrance.com/	F
Moteurs juridiques	Lexisweb	http://www.lexisweb.com/	US
Portails d'informations technologique et scientifique	Adit	http://www.bulletins-electroniques.com/	F
Moteurs de recherche technologique et scientifique	Scirus	http://www.scirus.com/	Roy-Uni
Bases de données de brevets	FR.espacenet.com	http://fr.espacenet.com/	F
Moteurs de recherche de brevets	Google.Patents	http://www.google.com/patents	US
Portails de bases de données	Dadi.univ-lyon1.fr	http://dadi.univ-lyon1.fr/	F
Portails d'informations aux entreprises	Entreprises.gouv.fr	http://www.entreprises.gouv.fr/	F

NB : la présente sélection est proposée à titre indicatif, selon un critère de simplicité d'usage et de pertinence des résultats. Elle représente une photographie très partielle de l'offre à un instant donné. Elle ne saurait engager la responsabilité du SCIE.



Fiche technique 6 : deuxième mission de l'expert-comptable

Plan de comptes « intelligent »

Intervention d'Elisabeth Lacroix (expert-comptable)

L'INTELLIGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE NECESSAIRE AUX FABRICANTS DE COMPTES (1/6)

Un plan de compte intelligent

Numéro de compte	Veille et/ou compléments d'informations	Alerte professionnelle	Risques identifiés	Sécurisation : précautions et/ou mesures à prendre
101 - Capital	Statuts, registre de titres	Egalité dans le capital 50/50 <u>Cotation 1</u> : Ils travaillent ensemble mais ils ne sont pas mariés <u>Cotation 2</u> : Ils travaillent ensemble et ils sont mariés <u>Cotation 3</u> : ils travaillent ensemble, ils sont mariés et souhaitent se séparer	Dissension entre associés	Mise en place d'un pacte d'actionnaires Souscription d'une assurance fonds de prévention pour remboursement des honoraires des accompagnants Entrée d'un troisième associé Et si la dissension se produit, Avec absence de mise en place des précautions ci-dessus, intervention d'un sage et/ou d'un mandataire ad hoc
119 – Report à nouveau débiteur	Autres comptes entrant dans les capitaux propres : 10 Capital et réserves 12 Résultat de l'exercice 13 Subvention d'investissement 14 Provisions réglementées	Perte de la moitié du capital (appréciation des capitaux propres) <u>Rappel juridique</u> : convocation dans les 4 mois au plus tard d'une AGE pour décision sur la poursuite de l'activité ; sinon risque de voir la société dissoute à la demande d'une personne intéressée	Convocation par le Président du Tribunal de Commerce dans le cadre de son droit d'alerte Dégradation des cotations Banque de France et assurance crédit Réduction des concours bancaires dès le dépôt des comptes annuels	Augmentation du capital pour renforcer les fonds propres -soit par des apports des associés, - soit par incorporation de compte courant d'associés déjà existants → Examiner dans ce cas l'opportunité d'une alternative avec un abandon total ou partiel de ces comptes courants avec une clause de retour à meilleure fortune

L'INTELLIGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE NECESSAIRE AUX FABRICANTS DE COMPTES (2/6)

Un plan de compte intelligent

<u>Numéro de compte</u>	<u>Veille et/ou compléments d'informations</u>	<u>Alerte professionnelle</u>	<u>Risques</u>	<u>Précautions et/ou mesures à prendre</u>
161 – Emprunt convertible en actions	<p>Contrats d'emprunt ou annexe des comptes annuels</p> <p>Date de remboursement de l'emprunt</p>	Trésorerie insuffisante pour faire face au remboursement de l'emprunt	En cas de conversion de l'emprunt en capital, modification de la composition du capital et du pouvoir de décision	
164 – Emprunts bancaires (capitaux empruntés)	<p>Contrats d'emprunts (l'objet de l'emprunt et la conformité)</p> <p>Garanties données (pour apprécier les possibilités de renégociations)</p>	<p>Couverture insuffisante des emplois immobilisés ou quasi immobilisés (stocks outils) par les capitaux empruntés et par les capitaux propres</p> <p>Ratio d'endettement trop important qui obère toute capacité de réemprunter.</p>	<p>Ponctionnement sur la trésorerie courante</p> <p>et incidence négative sur le bon fonctionnement de l'entreprise</p>	<p>A négocier un crédit post financement.</p> <p>Optimiser le recouvrement des créances clients.</p> <p>Optimiser la rotation des stocks et son financement.</p> <p>Emprunt personnel au nom du dirigeant qui a toujours la faculté de s'endetter pour faire un apport à la société avec approbation par une AG pour déduction fiscale des intérêts de l'emprunt.</p> <p>Attention cependant aux cliquotants de fragilité qui s'allument puisque cette opération traduit une perte de confiance du banquier dans l'entreprise</p>

L'INTELLIGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE NECESSAIRE AUX FABRICANTS DE COMPTES (3/6)

Un plan de compte intelligent

Numéro de compte	Veille et/ou compléments d'informations	Alerte professionnelle	Risques	Précautions et/ou mesures à prendre
<p>203 - <u>Frais de recherche et développement</u></p>	<p><u>RAPPORT DE GESTION</u> Rubrique activité de la société en matière de recherche et développement</p> <p><u>DOSSIER DE CREDIT D'IMPOT RECHERCHE</u> (avec l'imprimé 2069A) et ses pièces justificatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sinon fiches de payes pour qualification et mémorisation de leurs travaux de recherche • facture de sous-traitant avec agrément du Ministère de la Recherche mentionné 		<p>1/ Absence de demande d'un crédit d'impôt recherche alors que l'activité développée par l'entreprise y donne droit (les frais peuvent être soit activés soit comptabilisés en charges.</p> <p>2/ Immobilisation des frais alors qu'il s'agit de travaux de recherche (à comptabiliser en charges) ou de développement alors que les critères requis ne sont pas intégralement respectés (projets nettement individualisés, sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ou de viabilité économique)</p>	<p>Si l'activité de la société peut permettre d'avoir droit à ce crédit d'impôt,</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettre en place les procédures internes permettant de remonter l'information en temps utile pour demander ce crédit en même temps que le dépôt de la liasse fiscale ; <p>Rechercher :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la qualification des salariés - les chercheurs doivent être docteurs ou ingénieurs ou assimilés, - des techniciens de recherche. • l'agrément du sous-traitant qui doit figurer sur sa facture. <p>• Régulariser les comptes en amortissant à 100 % ces immobilisations et en <u>les sortant de l'actif</u>.</p> <p>Attention à l'incidence négative sur le résultat</p>



L'INTELLIGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE NECESSAIRE AUX FABRICANTS DE COMPTES (4/6)

Un plan de compte intelligent

Numéro de compte	Veille et/ou compléments d'informations	Alerte professionnelle	Risques	Précautions et/ou mesures à prendre
<p>205 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés logiciels, droits et valeurs similaires (Attention : depuis le 1/01/2005 les marques et autres éléments similaires créés en interne ne peuvent plus faire l'objet d'une inscription à l'actif). * 622700 frais d'actes</p>	<p>Contrats signés pour l'acquisition d'un droit légal. Dépôt à l'INPI pour les éléments acquis (changement de nom) et les éléments créés.</p>		<p>Maintien à l'actif d'un montant significatif à ce titre alors que le brevet, la licence ou la marque n'est plus porteur d'avantage économique futur.</p> <p>Utilisation sans droit d'un brevet, d'une licence d'une marque ou d'un procédé pour lesquels l'entreprise n'a pas de titre de propriété : remise en cause ultérieure possible de cette utilisation.</p>	<p>Enregistrer une provision pour dépréciation.</p> <ul style="list-style-type: none"> Formaliser les conditions d'utilisation même si cette utilisation est à titre gracieux. Effectuer les formalités permettant d'établir la propriété de l'entreprise sur l'actif incorporel concerné. <p>Rappel : ne pas oublier que pour fonder la valeur de vos marques, brevets créés en interne, il est souhaitable de les faire exploiter par un tiers ; la redevance payée permettra de justifier une valeur pour une cession ultérieure.</p> <p>Il faut donc penser à externaliser vos marques, brevets.....</p>

L'INTELLIGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE NECESSAIRE AUX FABRICANTS DE COMPTES (5/6)

Un plan de compte intelligent

Numéro de compte	Veille et/ou compléments d'informations	Alerte professionnelle	Risques	Précautions et/ou mesures à prendre
21 - <u>Immobilisations corporelles</u>	Annexe des comptes annuels avec : - Les méthodes d'évaluation - Les méthodes d'amortissements - Les engagements au titre des crédits baux mobiliers - Les tableaux des immobilisations		1/ Valeurs nettes comptables et engagements de crédits baux faibles au regard du secteur → Obsolescence de l'outil de production. 2/ Cessions massives d'immobilisations pouvant n'être justifiées que par des problèmes de trésorerie. <u>Rappel</u> : Vérifier les titres de propriété • en cas de clôture décalée problèmes de cut off dans les entreprises prises individuellement. • Multiplication des refacturations empêchant d'avoir une visibilité de l'activité globale réelle.	Investir pour mise à niveau de l'outil de production pour rester au niveau par rapport aux concurrents – prévoir le financement adéquat. Remédier aux difficultés soit de rentabilité soit de financement. Harmoniser les dates de clôture pour une meilleure visibilité. • Mettre en place une consolidation interne → Non seulement pour le compte de résultat, → Mais aussi pour le bilan pour connaître les créances et les dettes globales hors groupe.
261 - <u>Titres de participation</u> et 267 <u>Créances rattachées aux participations</u>	Annexe des comptes annuels avec les méthodes d'évaluation, les tableaux des filiales et participation, les comptes annuels des filiales, les engagements hors bilan pour les cautions données		<ul style="list-style-type: none"> • Importance des avances consenties aux filiales qui n'ont pas la possibilité de rembourser à court terme la société mère 	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher un financement externe ou prévoir une augmentation de capital ou chercher à céder la filiale consommatrice de cash.

L'INTELLIGENCE COMPTABLE ET FINANCIERE NECESSAIRE AUX FABRICANTS DE COMPTES (6/6)

Un plan de compte intelligent

Numéro de compte	Veille et/ou compléments d'informations	Alerte professionnelle	Risques	Précautions et/ou mesures à prendre
<p>3 - Stocks et 6 - Achats 7 - Ventas 4 - Fournisseurs</p>	<p>Annexe des comptes annuels avec méthodes d'évaluation des stocks et des provisions pour dépréciation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Taux de rotation des stocks insuffisants • Poids sur la trésorerie • Risque de stocks « morts » -Délais de paiements trop courts des fournisseurs par rapport aux besoins de l'entreprise. -Variation anormale du niveau des stocks d'une année sur l'autre erreur matérielle possible lors de la détermination des stocks, erreur d'achat avec un stock difficilement vendable ou vendable sur un délai trop long. 	<ul style="list-style-type: none"> • Motivation des salariés pour cession des stocks les plus anciens (primes). • Développement dans la mesure du possible des stocks en dépôt. • Conclusion avec les fournisseurs principaux de contrats annuels avec un étalement des livraisons. • Utiliser les services de bradeurs. • Organiser une opération de destockage (liquidation avec autorisation préfectorale). • Consultation de nouveaux fournisseurs pour mise en concurrence. <p>Si le fournisseur n'a pas encore été payé, chercher à négocier un retour partiel des stocks.</p>



Fiche technique 7 : deuxième mission de l'expert-comptable

Facteurs de vulnérabilité issus des comptes annuels

Intervention de Serge Monbec (Receveur des finances, Recettes Générales des finances)

Facteurs de vulnérabilité issus des comptes annuels

- **Exemples de facteurs de vulnérabilité issus des comptes annuels des entreprises**
 - Insuffisance de fonds propres alors que l'entreprise est une Jeune Entreprise Innovante (JEI) avec des valeurs immatérielles lourdes (nouveau marché, nouveaux produits,...)
 - Insuffisance de capitalisation au regard de la stratégie de développement et d'investissement R&D
 - Insuffisance de provision dès lors qu'un risque donné est clairement appréhendé
 - Positionnement fragilisé par rapport aux concurrents ou tiers (investisseurs,...) qui sont dans une stratégie de prédateur



Fiche technique 8 : deuxième mission de l'expert-comptable

Cinq indicateurs de veille



Prévention-anticipation : une nouvelle mission : des alertes professionnelles

Des alertes professionnelles, pour mettre en place des missions de prévention anticipation, peuvent être déclenchées à partir d'indicateurs choisis tels que :

- Secteur d'activité

Une veille devra être assurée par les experts-comptables sur les différents secteurs d'activité de leurs clients pour remplir cette mission. Si le secteur devient vulnérable, une alerte professionnelle se déclenche pour engager des actions correctrices et renforcer ainsi l'entreprise. Imaginons par exemple un secteur en chute, la mise en place d'une nouvelle force commerciale ou d'un nouvel outil de gestion informatique intégré pourrait permettre dans les deux cas de compenser la vulnérabilité du secteur.

- Organisation de l'entreprise

Lorsqu'elle est centralisée autour du dirigeant, l'absence d'échelons intermédiaires déclenche une alerte. La mise en place de tels échelons ne sera pas obligatoirement la réponse à apporter, mais il sera possible de compenser cette faiblesse par l'introduction de manuels de procédures permettant de formaliser « Qui fait quoi ? Comment ? ». De ce fait, le dirigeant ne sera pas le seul détenteur de la mémoire de l'entreprise. Il s'agit ainsi de faire émerger une "valeur immatérielle" de l'entreprise, pour mieux la valoriser et notamment sécuriser les transmissions d'entreprises.

- Degré de dépendance vis-à-vis des tiers, clients, fournisseurs, banquiers,...

Une veille devra être assurée pour estimer le degré de dépendance et faire en sorte que des solutions alternatives puissent être mises en place rapidement en cas de défaillance ou de retrait d'un tiers. Des accords d'appuis techniques logistiques seront à conclure entre le Conseil Supérieur de l'Ordre et des institutionnels tels que ACFCI, UBIFrance, ADIT, APCE, INPI,...

- Harmonie entre actionnaires

La répartition du capital doit être surveillée attentivement dans la mesure où le 50%/50% peut en cas de dissension entre associés remettre en cause la pérennité de l'entreprise. Une veille sera organisée à partir de différents documents juridiques de l'entreprise. Des mesures correctives préventives seront à mettre en place tel qu'un pacte d'actionnaires à rédiger ou une assurance à souscrire au préalable pour faire face à de tels événements prévisibles.



- Autonomie financière

L'indépendance financière de l'entreprise doit être surveillée. Des cotes d'alerte envoyées aux clients par leurs experts-comptables permettront de les sensibiliser au renforcement de leurs fonds propres et aux effets de levier existants (fonds d'investissements, lignes innovation, emprunts). Des solutions existent aujourd'hui (plateformes telles que celle d'Oseo, www.oseo.fr), plateformes privées : Forum Appui PME, Fonds d'investissement : France Investissement, Fonds stratégique d'investissement,...), elles doivent être largement diffusées. Ainsi l'expert-comptable renforcera son rôle de conseil en stratégie et d'acteur essentiel dans le tissu économique au service de la compétitivité et de la modernisation et pour le développement pérenne des entreprises.



Fiche technique 9

Quel financement pour cette nouvelle mission ?

Document réalisé par Arezki Mahiout (expert-comptable)



Quel financement pour cette nouvelle mission ?

- Mesures fiscales incitatives (crédit d'impôt...) ?
- Financements spécifiques ?
 - Avances remboursables (du type OSEO)
 - Dépenses éligibles dans le cadre du Crédit d'Impôt Recherche
 -

Fiche technique 10

- *Plaquette « Vous avez dit intelligence économique ? » réalisée par le Service de Coordination à l'Intelligence Economique*

- *Site internet des Pouvoirs Publics : www.ie.bercy.gouv.fr*

- *Site internet du CSOEC dédié à l'IE : www.intelligence-experts.fr*



Qu'est-ce que l'intelligence économique ?

L'intelligence économique est parfois assimilée à de l'espionnage économique ou à une activité de veille documentaire pratiquée naturellement.

En réalité, l'intelligence économique est une démarche organisée et légale à la portée de chaque entreprise.

Elle concerne le recueil et le traitement d'informations ouvertes ainsi que la protection d'informations sensibles.

En donnant du sens et de la valeur à l'information, l'intelligence économique encourage son acquisition et sa gestion, tout en posant la question de sa sécurité.

On ne fait pas de l'intelligence économique par inadvertance. Elle découle de la volonté des dirigeants de l'entreprise et d'une réflexion préalable sur sa stratégie et ses besoins. Elle nécessite une organisation, même élémentaire, de la collecte des informations jusqu'à leur diffusion.

L'intelligence économique est l'ensemble des actions cohérentes par lequel tout acteur économique (entreprise, collectivité publique, chercheur) assure la maîtrise et la protection de l'information essentielle à ses activités.



Les chargés de mission régionaux à l'intelligence économique (CRIE)

ALSACE
Christiane MACE
Tél. : 03 88 54 94 95
laurent.mace@finances.gouv.fr

AQUITAINE
Sophie DIBOS
Tél. : 05 56 50 78 57
sophie.dibos@cp.finances.gouv.fr

AUVERGNE
Jean-Philippe FAVARD (jusqu'à l'été 2008)
Tél. : 04 73 43 10 43
jean-philippe.favard@finances.gouv.fr

BASSE-NORMANDIE
Pascal BROCARD (jusqu'à l'été 2008)
Tél. : 02 31 38 34 53
pascal.brocard@finances.gouv.fr

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Anne LEVENEZ
Tél. : 03 80 50 90 51
francoise.marmottacp.finances.gouv.fr

BRETAGNE
Anne LEVENEZ
Tél. : 02 99 72 38 66
anne.levenez@finances.gouv.fr

CENTRE
Mme Dominique HOUDOUIN
Tél. : 02 38 79 69 05
dominique.houdouin@finances.gouv.fr

CHAMPAGNE - ARDENNES
Richard DILLON
Tél. : 03 26 69 92 15
richard.dillon@finances.gouv.fr

CORSE
Jean-Jacques JUSTOME
Tél. : 04 95 23 44 60
jean-jacques.justome@finances.gouv.fr

FRANCHE-COMTÉ
Ouahid BEN AMAR
Tél. : 03 81 25 20 23
ouahid.ben-amar@finances.gouv.fr

GUADELOUPE - MARTINIQUE
Luc DONNET
Tél. : 05 90 99 16 39
luc.donnet@finances.gouv.fr

GUIYANE
Guy WAISSÈRE
Tél. : 05 94 29 91 86
guy.waisserie@cp.finances.gouv.fr

HAUTE-NORMANDIE
Christian MANIER (jusqu'à l'été 2008)
Tél. : 02 35 58 38 78
christian.manier@finances.gouv.fr

ÎLE-DE-FRANCE
Odile TILLIER (jusqu'à l'été 2008)
Tél. : 01 55 80 85 80
odile.tillier@finances.gouv.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Didier TANVÈRES
Tél. : 04 67 15 74 50
didier.tanveres@finances.gouv.fr

LIMOGES
Henri BOIS
Tél. : 05 55 45 69 07
henri.bois@finances.gouv.fr

LORRAINE
Christiane WAUJER
Tél. : 03 87 38 67 22
francoise.chauder@finances.gouv.fr

MIDI-PYRÉNÉES
Christian SZPIJRA
Tél. : 05 61 26 56 21
christian.szpijra@finances.gouv.fr

NORD-PAS-DE-CALAIS
Sylvain PINGRENON
Tél. : 03 20 62 42 25
sylvain.pingrenon@cp.finances.gouv.fr

PAYS-DE-LA-LOIRE
Odile TILLIER (été 2008)
Tél. : 02 40 20 76 49
odile.tillier@finances.gouv.fr

PICARDIE
Christophe CAVIGNAUX
Tél. : 03 22 71 42 11
christophe.cavignaux@finances.gouv.fr

POITOU CHARENTES VENDEE
Marc LAPERRÈRE
Tél. : 05 49 56 62 82
marc.laperrere@finances.gouv.fr

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Marc FRENGER
Tél. : 04 91 17 91 14
marc.frenger@finances.gouv.fr

RHÔNE-ALPES
Pascal BROCARD (été 2008)
Tél. : 04 72 40 84 20
pascal.brocard@finances.gouv.fr

RUEN NORMANDIE
Gilles LEPOLD
Tél. : 02 35 89 02 16
gilles.lepold@cp.finances.gouv.fr

TOUTOISE MIDI-PYRÉNÉES
« Le Balvédère » - 11, bd des Récollets
Tél. : 03 83 39 20 00
ngerrin@lorraine.experts-comptables.fr

MARSEILLE PACA CORSE
65, avenue Jules Camini - Tour Méditerranée
Tél. : 04 91 16 06 20
ocpacac@baecpacac.com.fr

Les conseils régionaux de l'ordre des experts-comptables

MARTINIQUE
Ludovic LEBLANC
Tél. : 05 96 64 02 26
conseil@baec.mq

MONTPELLIER
APEX - BP 31175 - 661, rue Louis Léprie
Tél. : 03 88 45 60 25
conseil@baec.lm

ORLÈANS
19, rue Théoophile Chollet - BP 5205
Tél. : 02 38 24 79 26
crobaec@baec.com

PARIS ÎLE-DE-FRANCE
45, rue des Petits Champs
Tél. : 01 55 80 85 80
baec.paris@baec.com

PAYS-DE-LA-LOIRE
14, allée du Haras - BP 41845
Tél. : 02 41 25 35 45
ordrecbaecnao.fr

PICARDIE ARDENNES
14, rue Alexandre Faton - BP 46
Tél. : 03 22 71 28 00
cro-simensad@wanadoo.fr

POITOU CHARENTES VENDEE
18, rue Marcel Paul - BP 8733
Tél. : 05 49 28 34 02
cro-poitou@wanadoo.fr

REUNION
1, Résidence « Le Mail »
Tél. : 05 94 30 11 60
crobaec@baec-reunion.com

RHÔNE-ALPES
216, rue André Philip
Tél. : 03 20 15 80 80
secretariat@baec-alpes.experts-comptables.fr

RUEN NORMANDIE
Résidence « Deauville » - 6, place Saint-Marc
Tél. : 02 35 89 02 16
ordrecbaecnormandie.fr

TOUTOISE MIDI-PYRÉNÉES
« Le Balvédère » - 11, bd des Récollets
Tél. : 03 83 39 20 00
conseil@baec.tl

MARSEILLE PACA CORSE
65, avenue Jules Camini - Tour Méditerranée
Tél. : 04 91 16 06 20
ocpacac@baecpacac.com.fr

ALSACE
Christiane MACE
Tél. : 03 88 54 94 95
laurent.mace@baecalsace.net

AQUITAINE
APEX - BP 31175 - 661, rue Louis Léprie
Tél. : 03 88 45 60 25
conseil@baec.lm

AUVERGNE
19, rue Théoophile Chollet - BP 5205
Tél. : 02 38 24 79 26
crobaec@baec.com

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
45, rue des Petits Champs
Tél. : 01 55 80 85 80
baec.paris@baec.com

BRETAGNE
14, allée du Haras - BP 41845
Tél. : 02 41 25 35 45
ordrecbaecnao.fr

CHAMPAGNE
14, rue Alexandre Faton - BP 46
Tél. : 03 22 71 28 00
cro-simensad@wanadoo.fr

GUADELOUPE
18, rue Marcel Paul - BP 8733
Tél. : 05 49 28 34 02
cro-poitou@wanadoo.fr

GUIYANE
1, Résidence « Le Mail »
Tél. : 05 94 30 11 60
crobaec@baec-reunion.com

LILLE NORD-PAS-DE-CALAIS
14, rue André Philip
Tél. : 03 20 15 80 80
secretariat@baec-alpes.experts-comptables.fr

LIÉGEOIS
71, rue des Beffrois
Tél. : 05 55 33 10 19
e-mail : contact@baec-limoges.fr

LORRAINE
Gilles LEPOLD - BP 80379
Tél. : 02 35 89 02 16
gilles.lepold@cp.finances.gouv.fr

TOUTOISE MIDI-PYRÉNÉES
« Le Balvédère » - 11, bd des Récollets
Tél. : 03 83 39 20 00
conseil@baec.tl

MARSEILLE PACA CORSE
65, avenue Jules Camini - Tour Méditerranée
Tél. : 04 91 16 06 20
ocpacac@baecpacac.com.fr

Il existe aussi aux niveaux local, national et européen de nombreuses structures – publiques, professionnelles, syndicales, privées – fournissant des informations ou une aide à leur maîtrise.

Pour en savoir plus sur l'intelligence économique

- le haut responsable chargé de l'intelligence économique www.intelligence-economique.gouv.fr,
- votre chambre de commerce et d'industrie www.cci.fr,
- l'Institut supérieur des métiers (ISM) www.ism.asso.fr,
- le guide pratique « Intelligence économique et PME » du Medef www.medef.fr/medias/upload/75808_FICHIER.pdf,
- la CGPME www.cgpme75.fr,
- la Fédération des professionnels de l'intelligence économique www.fepie.com,
- l'association Vigilances www.vigilances.fr,
- le conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables www.secteurpublic.asso.fr.

Pour trouver des informations sur des partenaires ou des marchés internationaux

- l'Agence française pour le développement international des entreprises, Ubfirance www.ubfirance.fr,
- l'Agence pour la diffusion de l'information technologique (Adit) www.adit.fr,
- Les conseillers du commerce extérieur www.cncecf.org,
- L'Union des chambres de commerce et d'industrie françaises à l'étranger www.uccife.org.

Pour protéger vos informations

- l'Institut national de la propriété industrielle www.inpi.fr,
- la direction de la surveillance du territoire (DST) 01 40 57 99 42,
- la Gendarmerie nationale, voir votre brigade de gendarmerie.

Coordonnées de votre expert-comptable



Vous avez dit intelligence économique ?





Pourquoi mettre en œuvre une démarche d'intelligence économique ?

- **La concurrence est mondiale.** L'évolution des technologies s'accélère, les normes et les réglementations sont de plus en plus complexes. La bonne information apporte un avantage compétitif décisif, elle permet d'anticiper pour conserver ses positions ou se développer.
- **Les informations sont aisément accessibles** mais surabondantes, dispersées ou formatées dans un but précis. Faire de la veille constitue une étape, il faut aussi savoir valoriser les informations.
- **La valeur des informations** détenues dépendra de sa capacité à les protéger et à les échanger.
- **Les TIC** (technologies de l'information et de la communication) multiplient les possibilités de connaissance et de partage mais aussi les risques de malveillance et de maladresse. Il est indispensable d'utiliser les TIC tout en veillant à réduire les vulnérabilités associées.

L'intelligence économique permet :

- **de disposer d'informations pertinentes pour**
 - créer des éléments de différenciation vis-à-vis de ses concurrents,
 - comprendre et anticiper les modifications de son environnement,
 - accéder à de nouveaux marchés,
 - favoriser l'innovation et la créativité ;

- **de protéger son patrimoine informationnel pour**
 - communiquer sereinement sur son activité, ses projets, sa stratégie,
 - travailler en toute confiance avec ses collaborateurs et ses partenaires,
 - se défendre contre des concurrents aux méthodes parfois déloyales.



Pratiquer l'intelligence économique c'est :

- **exploiter**
 - la mémoire de l'entreprise (savoirs du personnel, rapports de mission, expertises de consultants extérieurs, etc.),
 - les informations gratuites ou payantes, diffusées au public (réseau Internet, presse, plaquettes commerciales et rapports d'activité des concurrents, études de l'administration ainsi que des organisations professionnelles et des réseaux consulaires, descriptions de brevets, bases de données, etc),
 - les échanges avec ses partenaires (fournisseurs, clients, distributeurs, clubs, etc.) ou lors de manifestations (colloques, salons professionnels, expositions, etc.) ;

- **mobiliser les capacités d'analyse d'acteurs diversifiés** (experts-comptables, organismes publics, conseils extérieurs, etc.) et encourager les échanges d'informations ;

- **apprécier la fiabilité et la pertinence** de ses sources mais aussi le temps et les moyens consacrés à la recherche et au traitement de l'information ;

- **valider, hiérarchiser et synthétiser les données recueillies** (cette valorisation doit d'être réalisée par une personne de confiance connaissant l'environnement, les objectifs et la stratégie de l'entreprise) ;
- **diffuser l'information utile** de manière adaptée (au bon format, au bon moment, aux bonnes personnes).

L'intelligence économique
consiste à :
 → connaître ses besoins d'information,
 → placer les hommes au cœur de son dispositif,
 → administrer les risques liés à l'utilisation de l'information.



Lorsque l'on pratique l'intelligence économique, il est important de se rappeler que :

- **les programmes informatiques**, bien que puissants et capables de procéder à des actions automatisées (analyses sémantiques de documents, études de brevets, créations de résumés, cartographies des résultats, etc.), ne sont que des outils dont les résultats doivent être interprétés ;
- **rechercher des données** oblige à révéler une partie de sa stratégie et laisse des traces. Il faut donc trouver un équilibre entre la nécessité d'une circulation efficace de l'information et la protection de son patrimoine informationnel.

BERCY

acteur de l'intelligence économique



Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi ainsi que le ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique conduisent une politique publique d'intelligence économique au service des entreprises, en mettant à leur disposition :

- dans chaque trésorerie générale de région un spécialiste de l'intelligence économique, **le chargé de mission régional à l'intelligence économique (CRIE)**, relevant de l'autorité du coordonnateur ministériel à l'intelligence économique et positionné auprès du trésorier-payeur général de région.

- **des sites Web**, développés par les directions de Bercy partenaires des entreprises :
 - la direction générale des entreprises (DGE) www.industrie.gouv.fr;
 - les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Dirre) www.dirre.gouv.fr;
 - la direction du commerce, de l'artisanat, des services et des professions libérales (DCASPL) www.pme.gouv.fr;
 - les missions économiques à l'étranger et les directions régionales du commerce extérieur (DRCE) www.missioneco.org/ et www.exporter.gouv.fr;
 - l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) <http://entreprises.insee.fr/>;
 - la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) www.douane.gouv.fr;
 - la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) www.finances.gouv.fr/DGCCRF;
 - la direction générale des impôts (DG) www2.impots.gouv.fr/sie/accueil.htm;
 - trafilin www.trafin.minif.gouv.fr;

Le CRIE apporte aux entreprises qui le sollicitent :

- **des sensibilisations, formations, autodiagnostic** (Pourquoi ? Comment ? Avec qui faire de l'intelligence économique ?),
- **une assistance** pour définir et structurer une démarche d'intelligence économique (Où chercher l'information ? Comment la valider, l'utiliser ? À qui la diffuser ?),
- **des conseils** sur la gestion du patrimoine immatériel (Quelles sont les bonnes pratiques pour assurer la confidentialité des informations ? Comment lutter contre la contrefaçon ? Quels sont les services de l'État experts en sécurité ?).

- **des informations adaptées** aux besoins des PME, accessibles par l'intermédiaire du portail Internet www.entreprises.gouv.fr.

Structuré par thèmes, ce site d'informations utiles aux entreprises permet d'identifier et de contacter des experts issus des administrations concernées qui répondent de façon personnalisée, gratuite et confidentielle aux questions posées par les entreprises.



Service de coordination à l'intelligence économique

Page d'accueil du site du Service de Coordination à l'Intelligence Economique

MINEFE - Directions et services - Service de coordination à l'intelligence économique - Windows Internet Explorer

http://www.experts-comptables.fr/

Fichier Convertir Sélectionner

MINEFE - Directions et services - Service de coordina...

Mercredi 29 juillet 2009

Service de coordination à l'intelligence économique

Connaître, comprendre, décider

L'économie de la connaissance : ce n'est pas seulement le slogan du programme ambitieux dont les États membres de l'Union se sont dotés dans le cadre de la « Stratégie de Lisbonne », programme visant à faire de l'Union européenne l'économie la plus compétitive et la plus dynamique d'ici... 2010, c'est-à-dire demain, ce n'est pas non plus une utopie, c'est bel et bien une réalité à laquelle les entreprises du XXI^e siècle sont confrontées.

La compétition économique ne se gagne plus, du moins dans le monde industrialisé, par le coût marginal ; elle se remporte par l'innovation et par la qualité du service. Alors que la concurrence des pays émergents est à la fois une chance et une menace, baissant le prix des intrants, faisant apparaître de nouveaux marchés et, à l'inverse, bouleversant les positions acquises, la différence se fait par sa capacité à renouveler, à diversifier et à adapter son offre.

Ce savoir est détenu par les ingénieurs, les chercheurs, les commerciaux, les créatifs... Les hommes et les femmes qui conçoivent ce qui permet de gagner et de conserver une longueur d'avance sur les concurrents. L'inventivité, l'expérience, la réactivité... autant de qualités dont la combinaison est une clé du succès.

Toute initiative doit être validée, testée sur le marché, en fonction des contraintes techniques. Les informations de terrain comme celles recueillies auprès de sources spécialisées doivent être réunies, recoupées, confirmées ou, à l'inverse, remises en cause ; une fois la décision prise, il faut aller vite, ne pas se faire surprendre par ses concurrents. Il faut savoir trouver la bonne information, la partager avec ceux qui en ont besoin et la protéger de ses prédateurs.

L'intelligence économique, c'est cela : connaître son environnement concurrentiel, comprendre ce qui s'y passe ou risque de s'y passer et, sur cette base, décider, en prenant garde de ne pas se dévoiler, trop ou trop vite.

Rattaché aux ministères de l'Économie et du Budget, le Service de coordination à l'intelligence économique (SCIE) présente sur son site, qui sera amené à être complété, des conseils pratiques pour les acteurs, entreprises, collectivités publiques et privées, qui veulent mettre en place une démarche d'intelligence économique, et renvoie vers les partenaires avec lesquels il a conclu des accords visant à inscrire concrètement cette démarche dans l'action.

L'intelligence économique n'est pas réservée à des experts ; elle est nécessaire dès lors que l'on est sur un marché concurrentiel et peut se pratiquer avec bon sens, organisation et des moyens accessibles. Dans ce cadre, le SCIE présente une sélection indicative d'outils gratuits de recherche et de veille sur le web.

L'intelligence économique est largement pratiquée, même si cela peut être sous d'autres appellations. À titre d'illustration, et pour comprendre ce que d'autres grands pays font pour protéger leur patrimoine industriel stratégique, le SCIE présente un tableau des régimes applicables aux investisseurs étrangers dans 9 grands pays.

Le coordonnateur ministériel à l'intelligence économique
Cyril BOUYEURE
Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi
Ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique

[Nous contacter](#)

Actualités

14 décembre 2009, Paris - Les troisièmes Assises nationales de la formation en intelligence économique se dérouleront à

Recherche

Thèmes

- Qui sommes-nous ?
- Au service des entreprises
- Les pôles de compétitivité
- La recherche et la veille sur le web
- La veille technologique
- International
- Formation à l'intelligence économique
- Fonds documentaire
- Communication
- Liens utiles

Internet 100%

démarrer pages de cour... Page de cour... 2 Microsoft O... MINEFE - Direc... FR Rechercher sur l'ordinateur 11:20



Page d'accueil du site du CSOEC dédié à l'intelligence économique

Intelligence Experts - Windows Internet Explorer

http://www.intelligence-experts.fr/

identifiant : mot de passe : entrer

INTELLIGENCE EXPERTS

Les experts comptables au service de l'intelligence économique

PRÉSENTATION AGENDA RÉGIONS BOÎTE À OUTILS FAQ

Accueil

Bienvenue sur le site du comité intelligence économique

Actualités

Juillet 2009

Le SIC de juillet / août 2009

Nous vous proposons de compléter le dossier **intelligence économique** du SIC de juillet / août 2009 avec des documents exclusifs disponibles dans la rubrique **les acteurs ministériels**.

Les questionnaires

Questionnaires d'Intelligence Economique adaptée aux TPE/PME, établis en collaboration avec le coordonnateur ministériel à l'Intelligence Economique, Cyril Bouyeure et le Club Secteur Public du CSOEC

Ces questionnaires distinguent le volet offensif, opportunité de développement du volet défensif, approche des risques, facteurs de vulnérabilité.

[Téléchargez les questionnaires](#)

Juin 2009

Nouveaux outils

Le SCIE vient de publier un **tableau de synthèse** des principaux outils de recherche et de veille sur le web.

Formations à l'Intelligence économique

16 >> Actualités

25/01/2009 - Ministère de l'Economie : création de la DGCS

Par décret du 12 janvier 2009, il est créé, au sein du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, une direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCS)

Documents

Forums appui PME
 dq090420-appuiome.pdf [pdf, 762.5 ko]
 Guide des bonnes pratiques du SCIE
 Guide_des_bonnes_pratiques.pdf [pdf, 495.4 ko]
 IE en période de crise
 INHESI-IE-Crise.pdf [pdf, 413.8 ko]
 Interview M. Salessy
 Interview M Salessy.pdf [pdf, 13.9 ko]
 Interview Mme Reisman
 Interview Mme Reisman.pdf [pdf, 19.7 ko]
 Implantation IE en entreprise
 Quest_pariens.pdf [pdf, 129.7 ko]
 Présentation du partenariat
 partenariat.pdf [pdf, 734.1 ko]
 Etude du club secteur public
 PresentationE_club_secteur_public.ppt [ppt, 622.5 ko]
 Questionnaire sensibilisation IE
 Questionnaire EC def V4.xls [xls, 837 ko]
 Analyse campagne sensibilisation
 synthese phase 1.pdf [pdf, 803.1 ko]

démarrer Boîte de r... Présentat... Microsoft... Page de ... Intelligen... FR Rechercher sur l'ordinateur 11:32

64^{ÈME}

CONGRÈS DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES

DE LA COMPTABILITÉ
A LA FINANCE
LA RELANCE
PAR LA CONFIANCE

NOUVELLE OFFRE DE CONSEILS

L'intégralité du dossier normé
est téléchargeable :
www.experts-comptables.fr

FINAN
CEMENT DE LA
COMPÉTITIVITÉ



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

